Les pronoms

Fiche de révision CRPE · 8 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), « Connaitre les différents constituants d'une phrase », 5e et 4e : identifier les pronoms personnels, démonstratifs et indéfinis, sans chercher l'exhaustivité ; identifier et nommer les pronoms relatifs

Un pronom tient lieu d'un groupe nominal. Pour le reconnaître dans une phrase, il faut retrouver son antécédent et le distinguer du déterminant, qui précède toujours un nom. Cette fiche décrit les grandes familles de pronoms de l'étude de la langue.

Ce que le jury attend

La phase d'étude de la langue de la première épreuve écrite porte sur les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques, au niveau du cycle 4. Un candidat doit donc reconnaître un pronom dans une phrase, retrouver son antécédent quand il en a un, et le distinguer du déterminant. Le programme de 5e demande de distinguer les déterminants et les pronoms et d'identifier les pronoms personnels, démonstratifs et indéfinis, sans chercher l'exhaustivité ; celui de 4e demande d'identifier et de nommer les pronoms relatifs.

Ce qu'est un pronom

Selon Eduscol, les pronoms sont des équivalents syntaxiques du groupe nominal, dont ils retiennent les propriétés grammaticales. Leur sens est réduit à un sens grammatical : leur référence est fournie par leur antécédent, c'est-à-dire le groupe nominal auquel ils renvoient (niveau II, p. 118).

> **DÉFINITION**
>
> **Pronom** : mot qui tient lieu d'un groupe nominal. Sa référence vient le plus souvent de son antécédent ; elle vient de la situation d'énonciation pour les pronoms de première et deuxième personnes, ou d'une généralité pour l'emploi générique.

Dans *Claire est arrivée. Elle a été retardée*, le pronom *elle* peut être remplacé par un groupe nominal (*cette collègue a été retardée*) : son antécédent est *Claire*. Ce remplacement sert à vérifier un pronom qui renvoie à un antécédent. Il ne s'applique pas à tous les pronoms : le *il* impersonnel de *Il faut travailler* ne se remplace ni par un nom propre ni par un groupe nominal (niveau II, p. 118).

Eduscol précise la distinction avec le déterminant : le déterminant est placé avant le nom dans le groupe nominal (niveau I, p. 30 à 32), alors que le pronom tient lieu du groupe nominal entier.

Les pronoms personnels

Les pronoms personnels correspondent aux personnes grammaticales du verbe. Ils varient selon la personne, le genre, le nombre et la fonction (niveau II, p. 118). Eduscol distingue les pronoms personnels conjoints (*je marche*), qui ne peuvent être séparés du verbe, les disjoints (*moi, toi*, après une préposition ou séparés du verbe), et les réfléchis, qui s'emploient à la voix pronominale (*je me lave*) (niveau II, p. 118). Le pronom *se* est un pronom personnel réfléchi (niveau I, p. 41).

Le tableau suivant présente les formes principales, par personne (niveau II, p. 119).

Personne	Conjoint (sujet)	Disjoint	Forme de fonction complément	Réfléchi
1re du singulier	je	moi	me	me
2e du singulier	tu	toi	te	te
3e du singulier	il, elle	lui, elle, soi	le, la, lui (COI)	se
1re du pluriel	nous	nous	nous	nous
2e du pluriel	vous	vous	vous	vous
3e du pluriel	ils, elles	eux, elles	les, leur (COI)	se

Le pronom *on* ne figure pas dans les personnels : il est classé parmi les pronoms indéfinis (voir plus bas).

Les pronoms de première et deuxième personnes sont dits déictiques : ils renvoient aux personnes de l'échange (*tu exagères*). Les pronoms de troisième personne sont dits anaphoriques quand ils renvoient à un antécédent (*Alice vient d'arriver. Elle a été retardée*) (niveau II, p. 119).

> **EXEMPLE**
>
> - *Je me prépare pour l'épreuve.* : le pronom *je* renvoie à la personne qui parle ; *me* est un pronom personnel réfléchi.
> - *Le texte est court. Il a été lu deux fois.* : le pronom *il* renvoie à son antécédent *le texte*.

Les pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs suppléent un nom ou un groupe nominal déjà présent dans le contexte, pour ne pas le répéter (niveau II, p. 121). Ils ont des formes simples et des formes composées.

- **Formes simples** : *celui, ceux* (masculin), *celle, celles* (féminin), *ce* et *c'* (neutre).
- **Formes composées** : *celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ceux-ci, ceux-là, celles-ci, celles-là*.
- **Neutre** : *ceci, cela, ça* (niveau II, p. 122).

EXEMPLE

- *La robe de Laura est bleue, mais celle de Stéphanie est rouge.* : *celle* remplace *la robe* et renvoie à elle.
- *Le temps, c'est de l'argent.* : *c'* est un pronom démonstratif neutre, qui reprend le groupe sujet *le temps*.

Les pronoms indéfinis

Les pronoms indéfinis désignent des êtres ou des objets sans les identifier, avec une information de quantité (niveau II, p. 123). Eduscol les classe selon la quantité qu'ils expriment :

- **quantité nulle** : *personne, rien, aucun, nul* ;
- **quantité partielle ou vague** : *certains, plusieurs, quelqu'un, quelques-uns, l'un*, et *on* ;
- **quantité totale** : *tout, tous, chacun*.

La plupart varient en genre (*nul, nulle* ; *tout, toute*). Certains ne s'emploient qu'au singulier (*personne*, *rien*), d'autres qu'au pluriel (*plusieurs*, *certains*) (niveau II, p. 123).

Le pronom *on* est un pronom indéfini, qui peut être employé à la place de *nous* (*nous mangeons*, *on mange*) (niveau II, p. 119 et p. 123).

Les pronoms relatifs

Les pronoms relatifs servent à introduire une proposition subordonnée relative. Sauf cas particuliers, ils renvoient à un nom, à un groupe nominal ou à un autre pronom, appelé antécédent. Leur forme dépend de la fonction qu'ils occupent dans la proposition qu'ils introduisent : *qui* est sujet, *que* est COD (niveau II, p. 125).

Formes simples : *qui, que, quoi, dont, où*. Formes composées : *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*, ainsi que *auquel*, *duquel* et leurs variantes (niveau II, p. 125).

Deux cas font exception à la présence d'un antécédent : les propositions relatives substantives (*Qui dort dîne*), et le pronom relatif indéfini *quiconque* (*Quiconque piétine les fleurs sera blâmé*) (niveau II, p. 125).

EXEMPLE

- *La personne qui est là s'appelle Clara.* : *qui* renvoie à l'antécédent *la personne* et introduit la relative.
- *La voiture dont le moteur est en panne a été envoyée en réparation.* : *dont* renvoie à *la voiture* et introduit une relative ; il est complément du nom *le moteur*.

Les pièges à éviter

- **Confondre le pronom *ce* et le déterminant *ce*.** Devant un nom, *ce* est un déterminant démonstratif (*ce livre*). Devant un verbe, il est un pronom démonstratif neutre (*ce qui est dit*) (niveau I, p. 32 ; niveau II, p. 122).
- **Prendre *on* pour un pronom personnel.** *On* est un pronom indéfini : il peut être employé à la place de *nous* (niveau II, p. 119 et p. 123).
- **Chercher un antécédent là où il n'y en a pas.** Une relative substantive (*Qui dort dîne*) et le pronom *quiconque* n'ont pas d'antécédent ; un pronom générique (*Personne n'est parfait* ; *Chacun se réjouit*) renvoie à une classe de personnes, non à un nom du texte (niveau II, p. 118 et p. 125).
- **Confondre le pronom *leur* et le déterminant possessif *leur*.** Le déterminant précède un nom (*leur maison*) ; le pronom personnel *leur* n'en précède aucun (*Je leur parle*) (niveau I, p. 32).

Pour aller plus loin

Pour s'entraîner, le quiz de la notion et les exercices corrigés reprennent ces familles de pronoms et le repérage de l'antécédent.

Les natures de mots sont présentées dans la fiche sur les classes de mots, qui distingue les mots lexicaux et les mots grammaticaux. Le pronom appartient aux mots grammaticaux. Pour la règle d'accord du participe passé, voir la fiche sur l'accord du participe passé.

> **À RETENIR**
>
> - Un pronom tient lieu d'un groupe nominal ; il a une référence, donnée le plus souvent par son antécédent, parfois par la situation d'énonciation.
> - Familles à reconnaître : personnels, démonstratifs, indéfinis (dont *on*), relatifs.
> - Le déterminant précède un nom ; le pronom tient lieu du groupe nominal.
> - Le pronom relatif introduit une proposition subordonnée relative et renvoie en général à un antécédent.

Sources

1. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Grammaire, « Connaitre les différents constituants d'une phrase » : cinquième (distinguer les déterminants et les pronoms ; identifier les pronoms personnels, démonstratifs et indéfinis, sans chercher l'exhaustivité) ; quatrième (identifier et nommer les pronoms relatifs), consulté le 02/11/2026
2. La grammaire du français — Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau I, 3.6, p. 41-42 (pronom, antécédent, pronoms personnels) ; niveau II, 3.4, p. 118-128 (pronoms : fonctionnement, pronoms personnels p. 118-119, démonstratifs p. 121-122, indéfinis p. 122-123, relatifs p. 124-125), consulté le 02/11/2026

3. Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (NOR MENH2511180A), art. 18, A, 1° (première épreuve d'admissibilité, phase d'étude de la langue), consulté le 02/11/2026

Rédigée le 02/11/2026, seconde vérification en cours.

travail-industrie.com · CRPE · document de révision indépendant, sans lien avec l'Éducation nationale ; il ne remplace pas les textes de référence.
Fiche en ligne : https://travail-industrie.com/concours/crpe/francais/pronoms · Quiz de la notion : https://travail-industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-francais-pronoms
Généré le 03/11/2026.